

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2021-604

Séance publique du

7 mai 2021

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI Maire d'Aix-en-Provence

Accusé de réception en préfecture Identifiant: 013-211300017-20210507-

lmc1194227-DE-1-1

Date de signature : 12/05/2021

Date de réception : mercredi 12 mai 2021

POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:



OBJET: CONVENTION DE MÉCÉNAT EN NATURE - VILLE - SOCIÉTÉ PEINTURES JEFCO

Le 7 mai 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 30/04/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents:

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGEY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des **Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Philippe KLEIN.

Excusés sans pouvoir:

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et Attractivité Coordination des Musées

Nomenclature: 8.9
Culture

RAPPORT POUR LE **CONSEIL MUNICIPAL** DU 7 MAI 2021

RAPPORTEUR: Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique: 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

<u>OBJET</u>: CONVENTION DE MÉCÉNAT EN NATURE - VILLE - SOCIÉTÉ PEINTURES JEFCO- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence organise au Musée des Tapisseries, du 7 mai au 19 septembre 2021, une exposition intitulée « Trouble Fête », conçue par Madame Macha Makeïeff et coproduite par l'Association Jean Vilar.

Pour la scénographie de cette exposition, il est nécessaire de repeindre certains espaces du Musée des Tapisseries, aux couleurs particulières choisies par l'artiste, selon la gamme créée par l'architecte Jean-Michel Wilmotte en partenariat avec la marque Jefco.

La société Peintures Jefco a accepté de se porter mécène de cette exposition, par l'intermédiaire d'un mécénat en nature, en fournissant la totalité des peintures nécessaires pour l'exposition.

Ce mécénat en nature représente la somme de 560 euros HT de matières premières offertes à la Ville par la société Peintures Jefco

Afin de formaliser le périmètre de ce mécénat en nature, il est nécessaire de conclure une convention entre la Ville et la société Peinture Jefco.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ACCEPTER le mécénat en nature proposé par la société Peintures Jefco ;

- **ADOPTER** la convention de mécénat entre la Ville d'Aix-en-Provence et la société Peinture Jefco ;
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

DL.2021-604 - CONVENTION DE MÉCÉNAT EN NATURE - VILLE - SOCIÉTÉ PEINTURES JEFCO-

Présents et représentés : 54
Présents : 51
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 54
Pour : 54
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire Président de séance et les membres du conseil présents :

> L'adjoint ou le conseiller municipal délégué, Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/05/2021 (articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

^{1 «} Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE 13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel: <u>assemblees@mairie-aixenprovence.fr</u>

Téléphone: 04 42 91 90 00